

1.2.3. ENFANTS

SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7 700,00 euros

Siège social : 2 rue Jules Simon
RENNES
453 070 898 RCS RENNES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 NOVEMBRE 2023

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à 62 390,32 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 62 390,32 €
 - Soit un bénéfice distribuable de 62 390,32 €
 - la totalité, soit 62 390,32 €
- au compte "Autres réserves"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/06/2022	50 000.00	50.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00
30/06/2021	50 000.00	50.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00
30/06/2020	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

**Copie certifiée conforme
La gérance**



1.2.3. ENFANTS

SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7 700.00 €uros
Siège social : 2 rue Jules Simon
RENNES
453 070 898 RCS RENNES

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 7 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le sept novembre, à dix-huit heures,
Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Madame Valérie MERIAU, propriétaire de	500 parts
- Monsieur Eric PERSIN, propriétaire de	500 parts

soit un total de	1 000 parts
sur les mille (1 000) parts composant le capital social.	

Madame Valérie MERIAU préside la séance en sa qualité de gérante associée.

Elle constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Madame la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Quitus à la gérance
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.233-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Madame la présidente donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Il est rappelé, par la présidente, que les dividendes peuvent être taxés à la source au taux de 12,8 % dans le cas de l'option pour le prélèvement forfaitaire unique de 30%. L'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu peut être maintenue, après abattement de 40 %. Dans ce cas, la présidente précise que les dividendes pourront être exonérés d'acompte si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 496 € et qui ont donné lieu à une imposition de 74 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant à 46162,21 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 46162,21 €
 - Soit un bénéfice distribuable de 46162,21 €
 - la totalité, soit 46162,21 €
- au compte "Autres réserves"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/06/2022	50 000.00	50.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00
30/06/2021	50 000.00	50.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00
30/06/2020	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide de porter la rémunération annuelle de Madame Valérie MERIAU, gérante, de 68 362 € à 59 053€, à compter du 1^{er} juillet 2022, outre le remboursement de ses frais sur justificatifs.

La société continuera de prendre en charge ses cotisations.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

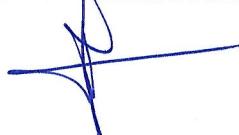
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

Madame Valérie MERIAU



Monsieur Éric PERSIN



Certifiés conformes
[Signature]

SARL 1.2.3.ENFANTS

2 rue Jules Simon
35000 RENNES

Comptes annuels

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	120 449		120 449	120 449
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	19 302	15 679	3 623	4 694
Immobil. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 700		7 700	7 700
Autres titres immobilisés	50 000		50 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 061		4 061	3 947
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	201 512	15 679	185 833	136 789
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	33 626		33 626	53 619
Fournisseurs débiteurs	405		405	
Personnel	4 664		4 664	
Etat, Impôts sur les bénéfices	24 344		24 344	12 400
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 899		2 899	7 066
Autres créances	189 529		189 529	113 308
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				1 014
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	373 081		373 081	599 111
Charges constatées d'avance	6 768		6 768	7 525
TOTAL ACTIF CIRCULANT	635 316		635 316	794 043
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	836 828	15 679	821 148	930 832

Bilan

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 700	7 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	770	770
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	644 803	569 054
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	62 390	125 749
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	715 663	703 273
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	22 548	95 344
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 836	17 688
<i>Personnel</i>	22 551	48 589
<i>Organismes sociaux</i>	20 930	29 487
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	7 454	13 096
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 225	1 282
Dettes fiscales et sociales	52 159	92 454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 943	22 074
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	105 485	227 560
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	821 148	930 832



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio n	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	120 449			120 449
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	120 449			120 449
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 997			8 997
- Matériel de transport	751			751
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 554			9 554
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 302			19 302
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 700			7 700
- Autres titres immobilisés		50 000		50 000
- Prêts et autres immobilisations financières	3 947	204	90	4 061
Immobilisations financières	11 647	50 204	90	61 761
ACTIF IMMOBILISE	151 398	50 204	90	201 512





Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				50 204
Apports				50 204
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				50 204
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				90
Scissions				90
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				90

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2023
Éléments achetés	120 449
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	120 449



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 336	1 038		5 374
- Matériel de transport	751			751
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 522	32		9 554
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 609	1 071		15 679
ACTIF IMMOBILISE	14 609	1 071		15 679

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 266 296 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 061		4 061
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	33 626	33 626	
Autres	221 841	221 841	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 768	6 768	
Total	266 296	262 235	4 061
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	4 664
INTERETS COURUS	5 250
PRODUITS A RECEVOIR	12 667
Total	22 581



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 700,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 7,70 euros.

Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 22 548 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 105 485 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 836	17 836		
Dettes fiscales et sociales	52 159	52 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 491	35 491		
Produits constatés d'avance				
Total	105 485	105 485		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice:				
Dettes envers les associés	22 548			





Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FNP	9 209
DETTES PROVISO. POUR CONGES PAYES	2 253
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	590
AUTRES CHARGES A PAYER	55
TAXE D APPRENTISSAGE A PAYER	154
FORMATION CONTINUE A PAYER	2 672
AUTRES CHARGES A PAYER	727
TAXE VEHICULE SOCIETE	268
CHARGES A PAYER	103
Total	16 030

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 768		
Total	6 768		